



Le Journal des Parparots

Octobre 2008 - N° 50

Vercors Noyarey, nouvelle commune du Parc



Pont-Barrage :
un chantier à la dimension
des enjeux du projet.

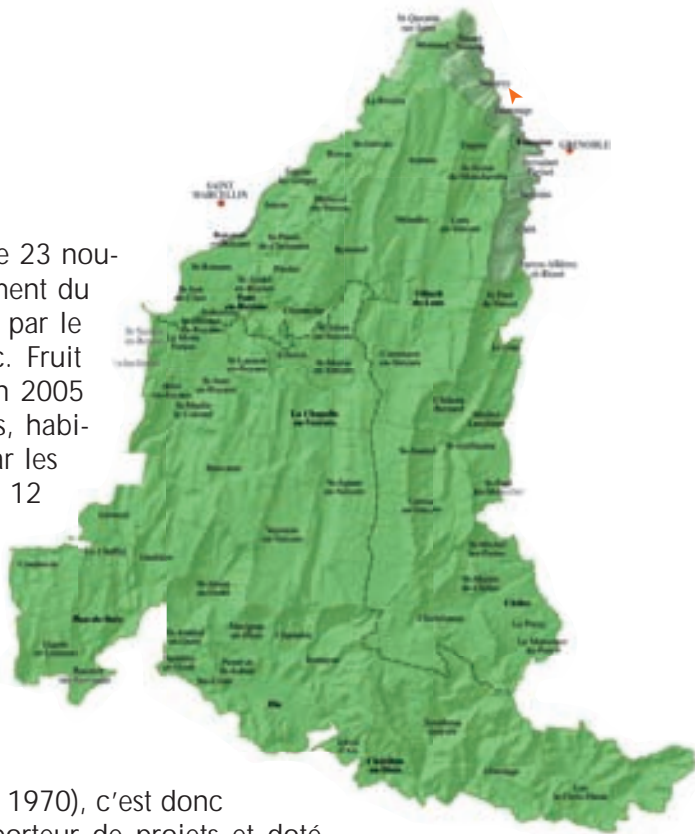


Vercors

Noyarey est dans le Parc

C'est officiel depuis le 9 septembre dernier ! Noyarey, comme 23 nouvelles communes, a intégré le périmètre du Parc. Le classement du Parc naturel régional du Vercors, renouvelé par un décret signé par le Premier Ministre, officialise surtout la nouvelle charte du parc. Fruit d'un important travail de réflexion et de concertation engagé en 2005 avec l'ensemble des forces vives du territoire (élus, associations, habitants, acteurs économiques), cette nouvelle charte approuvée par les 85 communes adhérentes constitue une feuille de route pour les 12 prochaines années autour de deux axes forts : la préservation des patrimoines et le développement économique. Si un certain nombre de programmes engagés par le passé sont poursuivis, de nouvelles orientations sont fixées, dans des domaines aussi importants que la préservation de la ressource en eau, la gestion des paysages et de l'urbanisme, le développement agricole valorisant les productions locales ou encore la diversification des activités touristiques.

Pour le Parc du Vercors, l'un des plus anciens en France (créé en 1970), c'est donc une nouvelle étape qui commence. En intégrant ce territoire porteur de projets et doté d'une très bonne image, la commune va bien sûr bénéficier d'un nouveau cadre et de nouveaux moyens pour accompagner son développement. C'est dans ce contexte que Denis Roux, maire de Noyarey assume la responsabilité de Vice-président chargé du patrimoine et de la culture. Pour en savoir plus : la nouvelle charte du Parc 2008-2020 est consultable sur le site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/charte



C'est la fête !

C'était une première ! Après le défilé haut en couleurs et truffé de figures emblématiques du cirque – le thème de cette année – qui a joyeusement traversé le village, les Nucérétains avaient rendez-vous dans le parc de la maison Chavanne pour vivre les temps forts de cette journée festive. L'ouverture au public de cette demeure datant de la fin du XIX^e siècle coïncidait avec les Journées du patrimoine, l'occasion pour beaucoup de découvrir ce site magnifique avec un parc de près de 6 000 m². D'abord autour de l'apéritif, puis du repas pris sous les grands arbres, qui a rassemblé près

de 250 personnes. Enfants et adultes ont pu profiter du lieu tout au long de l'après-midi. Les premiers, dans les stands de maquillage ou avec le clown qui les a initiés à l'art du jonglage. En attendant le fameux tiercé d'ânes, les seconds ont



Parmi les invités de Denis Roux, le Maire, Michel Destot, député-maire de Grenoble

savouré l'ambiance jazzy servie par l'orchestre de l'école de musique de Veurey. Cette jolie journée, de surcroît ensoleillée, a bien sûr comblé Annie Henry et l'équipe de bénévoles du Comité des fêtes, cheville ouvrière de cette manifestation.



SOMMAIRE

Actualités.....	P.2
Edito.....	P.3
Travaux.....	P.4
Infos mairie.....	P.5
Associations.....	P.10
Les p'tites infos.....	P.15

*T*emps fort de l'année, la rentrée scolaire 2008 restera marquée dans notre commune par le maintien de la 3^e classe de l'école maternelle. Un maintien obtenu de haute lutte. J'ai dû en effet faire preuve de persuasion et rechercher tous les soutiens nécessaires pour obtenir de l'Inspection académique le réexamen de notre dossier. Je voudrais d'ailleurs remercier pour son implication Madame Robert, la présidente de l'association des parents d'élèves, qui a défendu avec beaucoup de détermination l'intérêt de la communauté scolaire. La convergence de nos actions aura été déterminante, tout comme la qualité de l'établissement, reconnue par les autorités. Côté école primaire, les enfants ont découvert une salle informatique avec un matériel entièrement renouvelé... Cet investissement important pour la formation de nos enfants témoigne de l'engagement de la commune dans la vie scolaire.



La commune est entrée officiellement dans le périmètre du Parc régional du Vercors en septembre, à un moment où le Parc veut donner un nouvel élan à son action, à travers la révision de sa charte. Cette charte constituant un projet global d'aménagement, de protection et de développement du territoire pour les douze prochaines années. Nouvelle échelle de vie, nouvelle échelle de projets... pour la commune, c'est la formidable opportunité de participer à cette dynamique de développement, fondée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels et la réalisation d'actions expérimentales, dans le domaine des énergies locales par exemple.

L'équipe municipale a d'ailleurs la volonté de mettre en œuvre toute une série d'actions respectueuses de l'environnement. A l'instar du conseil municipal de septembre, dématérialisé, c'est-à-dire géré sans papier mais avec des moyens électroniques. Symbolique mais efficace, puisque c'est une ramette de papier économisée à chaque conseil ! Un certain nombre de dispositions ont été également prises pour diminuer la production de photocopies au profit des courriers électroniques. C'est aussi ce qui vous est proposé avec le lancement de notre newsletter « Le Flash ».

Mais l'événement le plus important est incontestablement le lancement du chantier du futur pont-barrage reliant notre commune à Saint-Egrève. Enfin ! Notre mobilisation et notre ténacité – celle des élus comme celles des habitants – sont récompensées. Après le temps de la revendication, place à celui de la satisfaction ! Satisfaction de voir à travers ce chantier, la préfiguration de ce que sera dans quelques mois, une nouvelle organisation de la circulation dans notre secteur. Le pont-barrage va devenir un maillon indispensable pour repenser nos déplacements. Sa réalisation constitue aussi une première étape pour réaménager la RD 1532. Un autre cheval de bataille pour lequel notre mobilisation reste constante.

Bien cordialement,
Le Maire, Denis Roux

D'un chantier à l'autre



Zac du Ruisset

La voie desservant les dernières parcelles vient d'être achevée à l'automne avec la pose de l'enrobé et la réalisation des bordures. L'extension de la zone d'activités a été réalisée par les entreprises Sobeca, Colas et les concessionnaires de réseaux sous la maîtrise d'œuvre de la DDE. Son coût s'élève à 250 000 €. Avec les trois nouvelles sociétés en cours d'implantation, la zone d'activités compte désormais 15 entreprises.



Réservoir d'Ezy

Les fondations du nouveau réservoir d'eau et le chemin d'accès ont été réalisés. Les travaux se poursuivent avec l'édification des murs et de la coupole. La mise en eau est bien sûr prévue avant l'hiver. Les travaux de reprise des canalisations sur le chemin vont démarrer.

Le brulage des végétaux est interdit. Dans le cadre du Règlement sanitaire départemental, la Préfecture a rappelé aux communes dans sa circulaire du 5 mai 2008, l'interdiction de brûlage de tous les déchets et particulièrement des déchets végétaux. Cette mesure est motivée par la réduction des émissions polluantes et l'amélioration de la qualité de l'air. Il est donc conseillé d'emporter ses déchets à la déchetterie. Une demande de dérogation a été effectuée par la commune ; la réponse est attendue début novembre.

Cimetière du haut

Les allées conduisant aux 40 nouvelles concessions créées dans l'ancien carré commun (sur les 56 livres que compte globalement aujourd'hui le cimetière), ont été entièrement refaites avec du gravier fin.



Pôle scolaire

Des potelets ont été installés sur le parking des écoles afin de limiter le stationnement des véhicules et de sécuriser l'accès des enfants à l'école maternelle.

Assainissement : Attention travaux !

La Régie d'assainissement de la Métro entreprend à la mi-octobre des travaux sur le collecteur intercommunal d'eaux usées de Veurey à Noyarey. Ces travaux réalisés dans le cadre de la mise en conformité du dispositif de vidange comporteront la création de regards et de tés de visite, permettant de rendre le réseau plus accessible aux contrôles. La plus grosse partie des travaux réalisés sur la RD, à partir de la ZAC jusqu'à Veurey, va nécessiter l'organisation de la circulation de façon alternée pendant environ deux mois. La route de la Vanne est également concernée par cette opération mais les travaux réalisés en moins d'une semaine ne devraient pas gêner la circulation.



Espaces verts

L'entretien des espaces verts et le fleurissement qui sont au centre de l'activité des services techniques à la belle saison, nécessitent l'usage de produits spécifiques. Depuis quelques années, la commune a choisi d'utiliser des désherbants respectueux de l'environnement, notamment le « glyphosate », un produit chimique qui agit par systémie, c'est-à-dire en étant propagé par les cellules de la plante, jusqu'à la racine. Autre caractéristique, et non des moindres, non rémanent au niveau de sol, il n'entraîne aucune pollution. Il est complété par un produit anti-germinatif à base d'huile végétale et d'un colorant lui aussi d'origine végétale. En 2009, le désherbage sera assuré avec des produits bio afin de répondre aux objectifs de la nouvelle démarche qualitative environnementale que la commune souhaite mettre en place.

Voirie

Chemin de Chaulnes, la plateforme de retournement créée pour la collecte des ordures ménagères a été agrandie par l'entreprise Blache avant que l'enrobé de ce chemin (en bicouche) ne soit réalisé par l'entreprise Colas.

Après les fortes pluies de la mi-septembre, la commune a fait intervenir une entreprise en urgence afin qu'elle dégage et évacue plus de 25 m³ d'embâcles dans le lit de l'Eyard à la hauteur du hameau de Trucherelle.

Tous au marché !?

Lancé le 15 février dernier, après une enquête réalisée par la commune pour mieux cerner les attentes des habitants, le marché hebdomadaire qui se tient tous les vendredis matin est devenu le rendez-vous de tous ceux qui apprécient les produits frais de qualité mais aussi la proximité et la simplicité qu'offre un tel espace commercial, traditionnel et convivial. Sa situation centrale lui permet d'être naturellement le point de convergence des différents quartiers de la commune. Tout en renforçant le caractère commercial de la place Victor Jat, ce marché participe aussi à l'animation du centre-village. Huit mois après son lancement, la commune organise une nouvelle enquête pour évaluer la pertinence du jour de sa programmation (choisi en fonction de la disponibilité des commerçants) ainsi que le niveau de satisfaction des clients et les attentes de ceux qui n'y vont plus ou... qui n'y sont jamais allés. L'enjeu pour la commune est important puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau service proposé aux habitants... qui ne pourra pas vivre sans une clientèle fidèle. Alors donnez votre avis en remplissant le questionnaire ci-dessous, à retourner en mairie avant la fin du mois d'octobre. Merci de votre contribution.



Si vous allez au marché :

Allez-vous au marché ?

- tous les vendredis très irrégulièrement (2 ou 3 fois depuis son lancement)
 1 à 2 fois par mois Précisez pourquoi :

Trouvez-vous la qualité des produits ?

- | | | | |
|---------------------|---|--|--|
| - Fruits et légumes | <input type="checkbox"/> très satisfaisante | <input type="checkbox"/> satisfaisante | <input type="checkbox"/> moyennement satisfaisante |
| - Viande | <input type="checkbox"/> très satisfaisante | <input type="checkbox"/> satisfaisante | <input type="checkbox"/> moyennement satisfaisante |
| - Fromages | <input type="checkbox"/> très satisfaisante | <input type="checkbox"/> satisfaisante | <input type="checkbox"/> moyennement satisfaisante |

Que pensez-vous du prix des produits ?

- | | | | |
|---------------------|---|----------------------------------|-------------------------------------|
| - Fruits et légumes | <input type="checkbox"/> moins cher qu'ailleurs | <input type="checkbox"/> correct | <input type="checkbox"/> trop élevé |
| - Viande | <input type="checkbox"/> moins cher qu'ailleurs | <input type="checkbox"/> correct | <input type="checkbox"/> trop élevé |
| - Fromages | <input type="checkbox"/> moins cher qu'ailleurs | <input type="checkbox"/> correct | <input type="checkbox"/> trop élevé |

Si vous n'allez plus au marché :

Vous ne faites plus vos courses sur le marché de Noyarey :

- Parce que vous êtes déçu par l'offre :
- vous ne trouvez pas tous les produits dont vous avez besoin
 vous n'êtes pas satisfait de la qualité des produits / Précisez :

- Parce que vous trouvez les produits trop chers :
- les prix ont trop augmenté depuis le lancement du marché
 les produits sont plus chers qu'ailleurs / Précisez quels produits :

- Parce que le créneau ne vous convient pas :
- Précisez le jour qui vous conviendrait le mieux :
- Et le moment : matin après-midi soirée (16h-19h)

Si vous n'êtes jamais allé au marché :

- Précisez pour quelles raisons :
- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> le jour (vendredi) ne vous convient pas | <input type="checkbox"/> les prix sont trop chers |
| <input type="checkbox"/> le créneau (matin) ne vous convient pas | <input type="checkbox"/> l'accueil des commerçants est décevant |
| <input type="checkbox"/> le lieu (place V. Jat) ne vous convient pas ; vous auriez préféré : | |
| <input type="checkbox"/> l'offre n'est pas suffisante | <input type="checkbox"/> autre : |

Votre profil :

- Homme Femme Votre âge : Votre quartier :
 Nombre d'enfants dans votre foyer : Votre profession :
 Vos nom et adresse (facultatif) :

enquête

Flash

Chaque mois, toute l'actu dans votre boîte !

Le 12 septembre dernier, les Nucérétains ont découvert dans leur boîte aux lettres le premier numéro d'un nouveau support d'information proposé par la commune, « Le Flash ». Suivi des travaux et des projets, infos pratiques sur les services et les équipements, rendez-vous à ne pas manquer... La vocation de cette lettre mensuelle est de compléter l'information diffusée par le bulletin trimestriel – elle paraîtra entre deux diffusions du journal – en permettant aux habitants d'aller à l'essentiel et de suivre plus régulièrement l'actualité de la commune.

Pratique et simple dans la forme – un A4 recto-verso – ce Flash mensuel constitué de textes courts devrait ainsi répondre aux besoins des habitants, et notamment ceux qui ont, comme beaucoup d'entre

nous, peu de temps à consacrer à la lecture. Objectif : gagner en réactivité en étant au plus près des faits et des décisions prises par le conseil municipal. Un accès à l'information facilité aussi par l'Internet, puisque les lecteurs ont la possibilité de recevoir cette lettre de façon électronique, via leur messagerie. Le lancement de cette lettre s'inscrit d'ailleurs dans la démarche plus globale développée en mairie pour réduire le volume de papier diffusé, en privilégiant la circulation des documents par mails. Que les Nucérétains non dotés d'ordinateur se rassurent... ils pourront recevoir le Flash de manière traditionnelle, dans leur boîte aux lettres. Le prochain Flash paraîtra en novembre. Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

Belles demeures de Noyarey : Une longue histoire...



M. Vincent Rivier a accueilli chaleureusement ses visiteurs, faisant lui-même les honneurs des lieux à deux reprises au cours de l'après-midi.

Le samedi 20 septembre, Noyarey a célébré les Journées du patrimoine, sur le thème des belles demeures. En effet, et peut-être plus qu'ailleurs, Noyarey compte quelques belles propriétés, vieilles de plusieurs siècles. L'idée de Sophie Dupisson, conseillère municipale déléguée au patrimoine, était de proposer un circuit qui donne une vision inhabituelle de l'héritage du passé et de la prospérité de ce territoire. Le circuit comprenait, dans la plaine, le domaine de Clairfontaine, la propriété Rivier et le château de Chaulnes puis, dans le village, le château Gillet et la villa de l'Eyrard (ou château Gaché), pour terminer par la maison Chavanne, récemment acquise par la municipalité.

L'accueil exceptionnel des propriétaires mérite d'être salué, même si certains d'entre eux n'avaient pu être présents. La confiance dont ils ont fait preuve en ouvrant leurs portes n'est pas si courante, et doit être soulignée. Un dialogue a ainsi été amorcé avec les habitants et les élus, et des projets autour du patrimoine communal pourraient bien voir le jour avec leur collaboration. A suivre !



1 lettre d'information... 2 façons de la recevoir chez vous !

- Vous voulez recevoir la newsletter de manière électronique : confirmez votre demande via un mail à : communication@mairie-noyarey.com
- Vous souhaitez recevoir la lettre par courrier : confirmez votre demande auprès des services de la mairie : 04 76 53 82 01.

Urbanisme

Voici les nouveaux horaires d'ouverture du service urbanisme :

- lundi : 9h-12h et 13h30-16h30
- mercredi : 8h-12h et 13h30-17h30
- vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Italien

C'est la reprise !

Les cours d'italien ont repris le 1^{er} octobre dernier. Les « débutants-moyens » se retrouvent le mercredi soir et les « moyens-confirmés », le jeudi soir. Les anciens et les nouveaux élèves – 32 personnes au total – ont découvert les deux nouvelles enseignantes recrutées par la commune, Sarah et Aurélie, qui ont toutes les deux une expérience de l'enseignement acquise au sein du lycée Bergès. Les retardataires peuvent encore s'inscrire auprès des services de la mairie. L'inscription annuelle est fixée à 70 € pour les Nucérétains (80 € pour les extérieurs).



Véronique Piergiovanni

Le nouveau visage de Fleming

A la rentrée, les collégiens nucérétais scolarisés à Sassenage – une centaine – ont peut être croisé un visage connu, celui de Véronique Piergiovanni. Habitante de Noyarey depuis une dizaine d'années, le nouveau principal du collège Fleming prend en effet la direction de cet établissement après un parcours complet dans l'Education Nationale. Longtemps CPE à Bourg d'Oisans avant d'assumer le poste de proviseur adjoint au lycée

Vaucanson, elle est appelée par l'Inspection d'Académie pour prendre en charge un établissement difficile, le collège Vercors où elle se mobilise avec l'équipe enseignante pour obtenir en trois années scolaires de notables résultats. « *Le collège, c'est un palier très important : les enseignants transmettent aux jeunes les savoirs mais aussi des règles d'éducation essentielles pour la formation des citoyens qu'ils seront demain. C'est aussi au collège qu'on leur donne toutes les cartes afin qu'ils réussissent leur orientation et choisissent leur métier.* » Fille d'ouvrier, cette femme d'origine romanaise est une professionnelle exigeante et rigoureuse qui assume ses responsabilités avec conviction : « *Ce qui m'importe avant tout, c'est le travail à entreprendre avec les enfants qui sont en difficulté scolaire... Je milite d'ailleurs pour la revalorisation du lycée professionnel qui doit avoir toute sa place dans l'orientation.* » La tâche n'est-elle pas néanmoins plus difficile dans un établissement en chantier (le collège est reconstruit in situ, par tranches) ?... La vie scolaire s'organise avec, et Madame le principal reste mobilisée par l'essentiel : « *Je veux donner envie de travailler, d'en faire encore plus !* »

Concours départemental des maisons fleuries

Le 17 septembre, Noyarey accueillait le jury du Conseil général de l'Isère pour la visite de la commune et des sept propriétés sélectionnées pour participer au concours départemental des maisons fleuries. Muriel Bernard-Guelle, conseillère municipale déléguée à l'environnement, était accompagnée pour la circonstance de deux élus, Antoine Scarnato et Sophie Dupisson, et de Michel Uvietta, responsable des services techniques.

Dans la sélection opérée en juin, des nouveaux critères ont été retenus par les élus, en particulier la culture des plants, le traitement de l'eau et la fabrication de compost. L'objectif est en effet de sensibiliser les habitants aux pratiques respectueuses de l'environnement.

Le jury a visité les principaux pôles fleuris de la commune, candidate elle aussi au concours. Le palmarès sera proclamé le 1^{er} décembre prochain au Prisme de Seyssins. La commune



qui souhaite honorer les habitants qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie du village, organisera au début du mois de décembre une cérémonie pour récompenser les vingt familles participant au concours 2008, parmi lesquelles les trois candidats primés en 2007 et qui n'ont donc pas pu concourir cette année, suite au nouveau règlement du Conseil Général.



En juillet dernier, le projet était présenté aux habitants de Pra-Paris.

On en parlait depuis près de 20 ans... depuis sa construction en 1994, jusqu'à son intégration dans le Plan de déplacements urbains de l'agglomération, adopté en 2000 qui prévoyait son ouverture en 2007. En 2005, à l'issue de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, les quatre communes directement concernées, Noyarey, Saint-Egrève, Le Fontanil et Sassenage, réaffirment leur accord pour accélérer la transformation du pont-barrage. Aujourd'hui, après de nombreuses négociations pour obtenir notamment le passage d'une ligne de transports en commun et celui des vélos, le projet prend enfin forme : les entreprises de travaux publics sont depuis fin juillet mobilisées à Noyarey, par la première étape, la construction du giratoire sur la RD 1532 à hauteur de l'entreprise de transports Goubet, qui devient le carrefour d'accès au pont-barrage lui-même, situé à 1 km de la route départementale.

Ce chantier, conduit par le Conseil général de l'Isère est un chantier complexe. La nouvelle liaison qui franchit l'Isère doit aussi franchir trois cours d'eau, notamment le ruisseau de la Fontaine du Merle, busé sous les chaussées du rond-point. La protection des champs de captage dédiés à l'irrigation des zones agricoles a dû également être prise en considération. Enfin, et les enjeux étaient importants, le maintien des cheminements cyclistes et agricoles a été intégré dans la réalisation du projet. Des questions essentielles. « Au-delà de la vocation même de cette nouvelle liaison tant attendue, l'enjeu était aussi de prendre en compte l'intérêt de tous

les usagers » précise Denis Roux le maire de Noyarey qui souligne « l'importance de la concertation avec les habitants, au moment de l'enquête publique et en juillet dernier, lors de la réunion publique organisée pour présenter le projet aux riverains ».

Ce nouvel axe, qui devrait accueillir 12 000 véhicules/jour en direction de la rive gauche et 35 000 en direction de la rive droite sera mis en service à la fin de l'année 2010. Pour la commune, mobilisée depuis de nombreuses années (voir l'encadré ci-contre), par l'ouverture du pont-barrage à la circulation, c'est une nouvelle donne qui va changer la vie quotidienne de bien des habitants, notamment en termes de mobilité pour tous ceux qui travaillent dans l'agglomération ainsi que pour les entreprises. Accès direct à l'autoroute, échanges avec les territoires voisins facilités... En complétant le réseau routier de la région urbaine, ce nouvel équipement routier doit désengorger l'entrée nord de l'agglomération, tout en permettant un accès plus direct, et plus cohérent, au Vercors. Au niveau de la commune, le bénéfice le plus important est sans aucun doute le gain en matière de sécurité dans la traversée de la commune. Avec l'ouverture du pont-barrage, la circulation des véhicules, notamment des camions va diminuer de manière significative. Avec le réaménagement du carrefour de Pra Paris, intégré dans le projet global à la demande de la commune, la réalisation de cette nouvelle liaison constitue aussi une première étape de la requalification de la RD. Un autre projet capital pour Noyarey.

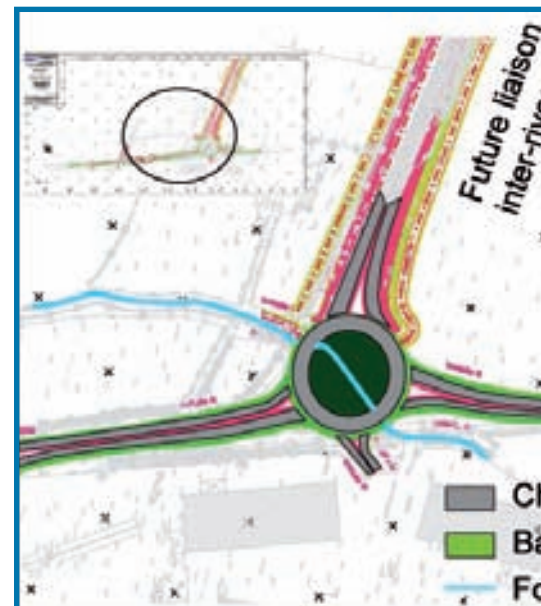
Liaison RD 15



Noyarey, une com

- 15 décembre 2000 : Denis Roux, le maire de Noyarey, annonce la circulation aux poids lourds sur la RD 1532.
- 13 décembre 2001 : Le Conseil municipal de Noyarey autorise la RN 532, au lieu dit « La Bascule ».
- Février 2004 : Denis Roux et Catherine Egrève, traversent symboliquement le pont-barrage à la circulation.
- Février 2004 : Denis Roux et Catherine Egrève, traversent symboliquement le pont-barrage à la circulation.

Les travaux de réalisation



Future liaison inter-rives

CH
B
F

532 - A48 : Un pont entre deux rives



Le calendrier général des travaux	2008	2009	2010
Travaux giratoire RD 1532	■■■■■→		
Ouvrages d'art et terrassement		■■■■■→	
Section courante chaussée et assainissement		■■■■■→	
Equipement route		■■■■■→	
Aménagements paysagers		■■■■■→	
Mise en service			■

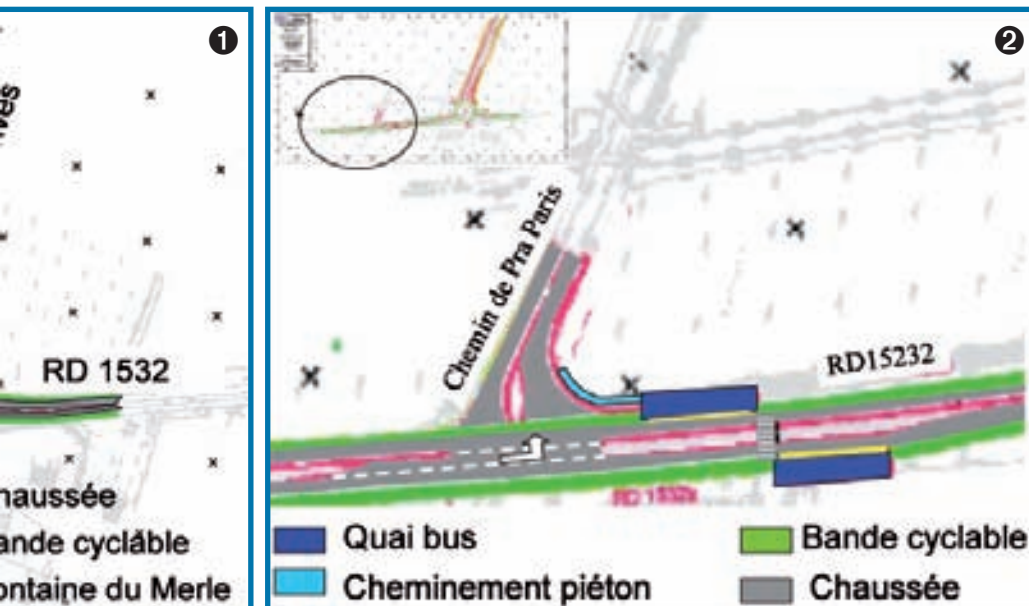
Commune mobilisée

Le maire, prend un arrêté pour interdire le passage de la N 532 dans la traversée du village. Le conseil municipal se réunit en séance publique sur le thème « Pont-barrage à vélo » et demande aux pouvoirs publics de permettre l'ouverture du pont-barrage à vélo, avant d'organiser une campagne pour sensibiliser l'opinion publique.

Le coût du pont-barrage

Etudes	330 000 € TTC
Travaux	7 740 000 € TTC
- Giratoire RD1532 et carrefour de Pra Paris	1 000 000 € TTC
- Parking Translère	300 000 € TTC
- Terrassement, chaussée, équipement et travaux préparatoires	4 640 000 € TTC
- Ouvrages d'art	1 500 000 € TTC
- Aménagements paysagers	300 000 € TTC
Déplacements de réseaux	200 000 € TTC
MONTANT TOTAL (Hors acquisitions foncières)	8 270 000€ TTC

Travaux du giratoire sur la RD 1532, étape par étape



❶ La création d'un immense giratoire (50 m de diamètre), en cours de réalisation sur la RD 1532 ; la rivière du Merle traversera le giratoire à découvert.

❷ Ensuite, viendra l'aménagement du carrefour de Pra-Paris, avec la création d'ilots centraux, d'un tourne à gauche afin de sécuriser l'accès au quartier de Pra-Paris et la pose de quais de bus.

❸ Enfin, la réfection de la chaussée est programmée jusqu'à l'entrée de Noyarey, avec la matérialisation des pistes cyclables.

Attention, la circulation sera perturbée (voies réduites et alternats ponctuels...) : restez vigilant ! Les travaux sur la RD devraient être terminés d'ici la fin du mois de décembre.

L'APJNV fête ses 10 ans



Dix ans déjà ! L'APJN (l'Association pour les jeunes de Noyarey) est créée en 1998 avant de devenir en 2003 l'APJNV (l'Association pour les jeunes de Noyarey et de Veurey-Voroize) dans le cadre d'un travail inter-communal. Dix ans, c'est une tranche de vie pour les jeunes, les familles et les animateurs. De Londres à Merone, des battles de hip hop à la sculpture sur béton, des pistes du Vercors à Argelès... la vie de l'association durant ces dix années aura été riche en projets, en découvertes, en rencontres, en fous-rires. Avant la fête du 25 octobre qui célébrera cet anniversaire, voici en guise de présentation du bilan de l'association, un petit inventaire à la Prévert...

10 ans, c'est...

3 présidents : Roselyne Viglianco, Claude Miso, Pierre Vergne. Des



membres du bureau et des équipes d'animation dynamiques.

Des partenaires : la mairie de Noyarey, la CAF de Grenoble, les Petits Malins et la mairie de Veurey-Voroize.

Un enjeu : proposer aux jeunes (11-16 ans) une structure d'accueil, de rencontre, pour impliquer les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs en leur permettant d'être plus « acteurs ».

Plus de 1000 jeunes accueillis.

Des activités à la journée et à la demi-journée, été comme hiver : foot en salle, laser game, bowling, VTT, Walibi, deval kart, accrobranches, ski, patinoire...

Des séjours en France : St Geoirs en Valdaine ; off short / karting à Charmes-sur-Rhône ; Villard de Lans ; raid aventure ; Die ; la Corse ; sports mécaniques ; le Futuroscope ;

Argelès-sur-Mer.

Des séjours à l'étranger : Londres, Salou et Barcelone (Espagne), Merone (Italie).

Des ateliers : graff (les jeunes de cet atelier ont réalisé la fresque de la salle des jeunes), théâtre, danses, jazz, chant, sculpture sur béton, arts plastiques, hip hop, scrapbooking.

Pour fêter ses 10 ans, l'APJNV organise le **samedi 25 octobre** une soirée dansante avec buffet à l'Espace Charles de Gaulle.

La soirée est ouverte à tous sur réservation auprès du service enfance-jeunesse : 04 76 53 73 74.

Tarifs : adulte : 5 € ; enfant (- de 11 ans) : 3 €.

Randonnée

Trois jours dans le Pelvoux

Le gîte d'étape L'aiglière à Vallouise a accueilli les 12, 13 et 14 septembre les randonneurs de Noyarey. A la faveur d'une météo clémente, et guidés par Robert, ils ont découvert au cours de la première randonnée le village pittoresque de Puy-Aillaud, puis le samedi, lors d'une incursion en haute montagne, le glacier Blanc et pour les plus courageux, son refuge (2 542m), à partir du pré de Madame Carle, au cœur du Pelvoux. Le dimanche, une large boucle à partir des Vigneaux offrait à nos regards un panorama grandiose sur la vallée de la Durance jusqu'à Briançon. Les marmottes étaient au rendez-vous avant leur sommeil hivernal et ont joué à cache-cache avec nos objectifs photographiques ! Nous avons regagné Noyarey les yeux remplis des paysages magnifiques de ce beau pays des Ecrins.



Gymn volontaire Tous à vos tapis !

Pour la gymnastique, la rentrée, c'est... la sortie des tapis, des haltères, des cordes et autres accessoires. Comme chaque année, le top départ est donné avec le Forum des associations, où nous étions bien représentés, pour accueillir la quarantaine d'adhérents. Bien sûr, nous continuerons à accueillir enfants, dames et messieurs au fil des jours pour compléter notre association. Nos deux animatrices, Chantal, pour les adultes et seniors, Delphine, pour les enfants et adultes, ont travaillé tout l'été pour élaborer de nouveaux exercices afin de nous faire travailler le corps et la mémoire. Ces séances auront toujours lieu aux mêmes horaires et au gymnase Charles de Gaulle, en l'occurrence :

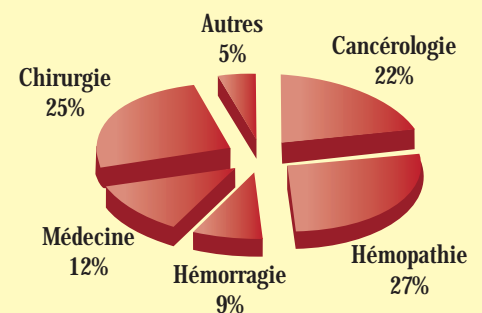
Côté nouveauté, un cours de marche active, « Acti'March' », se déroulera le jeudi matin de 10h à 11h dans le parc de Voreppe. Cette marche rapide sur terrain plat est définie par l'animatrice en fonction de tests (6 minutes puis 2 km) permettant d'établir selon le rythme cardiaque de chacun, une vitesse à respecter. Les personnes intéressées peuvent nous contacter au gymnase aux heures de cours, ou par téléphone, au 04 76 53 82 28. Nous pensons que cet éventail d'activités vous permettra de choisir celle qui s'adapte le mieux à vos emplois du temps et que vous viendrez nombreuses et nombreux nous rejoindre pour cette année. A toutes et à tous bonne rentrée !

Le bureau : Agnès Boulangeat, Jacqueline Pohnu, Bernard Roque

Mardi	8h45 - 9h45	Adultes
Mardi	10h - 11h	Seniors
Mardi	17h - 18h	Enfants 4 - 7 ans
Mardi	18h - 19h	Enfants 8 - 11 ans
Mardi	19h - 20h	Adultes
Jeudi	18h30 - 19h30	Adultes

Association des donneurs de sang bénévoles de Noyarey-Veurey

En France, il faut chaque année 2,5 millions de dons de sang pour répondre aux besoins en produits sanguins d'environ 500 000 malades. Les données de surveillance présentées aux journées d'automne de la Société française de transfusion sanguine (SFTS) ont montré la répartition suivante :



Les Charpichons Salon des vins

L'association des Charpichons qui organise, depuis plusieurs années maintenant, son traditionnel Salon des vins, de la gastronomie et de la musique, en collaboration avec l'association musicale de Veurey-Voroize,

le 3^e week-end de novembre, a élu un nouveau bureau en février 2008. Voici sa composition : Président : M. Hervé Bernard-Guelle ; Trésorier : M. Jean-Claude Eloire ; Secrétaire : M^{me} Béatrice Buccio.

Cette année ce salon aura donc lieu le samedi 15 novembre de 15h à 21h et le dimanche 16 novembre de 10h à 19h dans la salle polyvalente de Veurey-Voroize. L'an passé, une partie des bénéfices du salon a été reversée à des associations qui apportent du soutien et de l'aide aux enfants malades. Cette action sera reconduite cette année. Tous membres de l'association des Charpichons au départ, les membres de ce nouveau bureau ont vraiment à cœur de faire en sorte que ce salon remporte autant de succès que les années précédentes. Nous vous espérons nombreux et vous disons à très bientôt.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Hervé Bernard-Guelle : 04 76 91 37 89 / hbernard-guelle@vitechnology.com ou Béatrice Buccio : 06 75 00 40 06 / alaincharbit@wanadoo.fr ou bbuccio@ch-saint-egreve.fr

Avec l'allongement de la durée de vie, l'âge moyen des personnes transfusées augmente et cela nécessite que l'on transfuse plus longtemps et en plus grande quantité. La générosité et la mobilisation des donneurs de sang, des bénévoles et des associations, qui savent répondre présents tout au long de l'année, permettent de relever et de gagner ce défi.

Chaque année, l'Etablissement français du sang organise ainsi en collaboration avec l'Association des donneurs de sang bénévoles de Noyarey-Veurey trois collectes à Noyarey et trois collectes à Veurey.



Comité des fêtes Un village en fête

Notre fête du 13 Juillet a été quelque peu perturbée par les mauvaises conditions météorologiques. Malgré tout, le feu d'artifice a pu être tiré et l'orchestre a animé la soirée pour la centaine de personnes qui avait pris la peine de se déplacer. Nous les en remercions. Notre fête du village s'est déroulée le 21 septembre dernier sous de meilleurs auspices. Le beau temps ayant contribué au succès de cette merveilleuse journée. La parade, animée par différentes associations de Noyarey, accompagnée par la Batucada ainsi que les Fêt'arts des cuves nous a conduits dans le magnifique parc Chavanne, chemin des Noyers. Après les discours et l'apéritif offert par la municipalité, 250 convives environ se sont retrouvés pour un repas très chaleureux et très convivial. De plus, notre fête étant programmée le même jour que les Journées du patrimoine, bon nombre de personnes ont été ravies de découvrir ce site. Dans l'après-midi, nous avons assisté au concert donné par le Jazz'cool de Veurey que nous remercions pour sa sympathique prestation. La journée s'est terminée par le traditionnel tiercé d'ânes, soutenu par un public très nombreux. Le tiercé gagnant est le 11 - 9 - 8. Si vous avez la chance d'être un heureux gagnant, faites-vous connaître soit en mairie, soit auprès d'Annie Henry au 04 76 53 84 45. Un grand merci aux associations qui ont bien voulu participer à la confection des chars ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pris part au défilé costumé.

Merci également aux bénévoles qui ont donné un peu de leur temps. Prochain rendez-vous, le week-end des 5 et 6 décembre pour le Téléthon. Nous organiserons un match handisport, mais nous vous informerons ultérieurement. Enfin, devant le succès remporté en 2007, et les nombreux encouragements, nous avons décidé de rejouer La Pastorale des Santons de Provence à l'Espace Charles de Gaulle, dimanche 14 décembre. Pour tous ceux qui n'ont pu assister à cette représentation en 2007 ou qui souhaitent la revoir cette année, n'hésitez pas ! Deux séances sont programmées, à 14h30 et à 17h. Renseignements et réservations auprès d'Annie Henry au 04 76 53 84 45 ou 06 30 48 82 36.

La Présidente, Annie Henry

Les doigts de fées

Développez votre créativité !

Nous nous retrouvons dans une ambiance amicale et conviviale le mardi après-midi dans la salle sous la mairie. Qui fait de la couture, du point de croix, du patchwork, du tricot. Chacun déballe ses tissus unis, à motifs, les fils de toutes les couleurs, puis commence la création, échange de conseils, astuces et expérience. Pour la couture, les grandes tables voient s'étaler les tissus, vite quelques coups de ciseaux, il faut bâtir et faire les essayages... Trop court... Trop long... Tout le monde donne son avis. Pour le patchwork, chacune sa spécialité : un log cabin qui prend forme, des petits sacs de toutes les couleurs et de toutes les formes, un Père Noël, une botte de Noël, un chemin de table, un coussin... Toutes les idées sont bonnes pour créer de nouveaux chefs-d'œuvre ! Il nous arrive de faire un journée non-stop pour une création bien définie, avec la pause déjeuner... Quelle ambiance ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager un peu de votre temps et développer votre sens créatif. Contact : Anne-Marie Vincent (04 76 53 99 76) et Andrée Beaujeu (04 76 53 94 30).

Echos du relais d'église

Le relais reprend ses activités avec dynamisme

Accueil... Présence... Partage : Relais St Paul et St Georges, à l'ancienne cure, Arue de l'Eglise à Noyarey chaque vendredi de 17h à 18h30 (sauf pendant les vacances scolaires). Tél. 04 76 53 80 76.

Cette année ont été célébrés à Noyarey et Veurey : 10 mariages, 25 baptêmes ; une douzaine d'enfants ont reçu la première communion.

Les enfants baptisés qui ont maintenant grandi, peuvent participer à un Eveil à la Foi : parents, n'hésitez pas à nous contacter.

Un week-end à réserver, les 25 et 26 octobre :

- Conférence-débat animée par Claire Ly (Salle Vauban à Seyssinet, 18 bis, rue G. Maeder) le samedi à 20h30. "Revenue de l'enfer", 4 ans dans les camps Kmers Rouges... Cette Cambodgienne marie au fond de son cœur la bouddhiste qu'elle fut et la chrétienne qu'elle est devenue !

- Le 26 octobre, Dimanche autrement à Fontaine ; St François d'Assise, de 9h à 14h : Repas tirés des sacs. Claire Ly nous accompagnera.

Bienvenue à tous !



La Maison des P'tits Bouts Une rentrée à plein régime

Avant le grand rush des écoliers*, Ace sont les plus petits qui ont fait leur rentrée lundi 1^{er} septembre à La Maison des P'tits Bouts. Pour les plus jeunes qui inaugurent leur entrée dans le monde de la collectivité, l'heure est à l'adaptation progressive - pour une meilleure intégration - aux cotés des mamans - et des papas - qui ont parfois autant de mal que leur petit à franchir la

barrière de l'autonomie.

Cette année, la crèche accueille plus de 40 bambins âgés de 3 mois à 3 ans, dont 23 issus de nouvelles familles de Veurey et Noyarey. La structure fonctionne à "plein régime" et le taux de remplissage (tous types d'accueil confondus) avoisine les 100 %. Une belle progression depuis l'ouverture en 2004 qui s'explique par l'arrivée de nombreux bébés et petits de moins de 2 ans. Après l'adaptation de chacun, les activités vont reprendre. Ateliers cuisine, jardinage, relaxation, psychomotricité, bibliothèque... de bien belles journées en perspective. Bienvenue aux nouveaux membres du bureau élus lors de l'assemblée générale le 22 septembre dernier. **Tél. 04 76 53 90 07.**

* 14 enfants ont quitté la crèche en juillet 2008, et 10 sont rentrés en petite section de maternelle à Noyarey.

La secrétaire, Agnès Boulangeat



Société musicale

Rentrez en musique !

Quelques nouvelles de la Société musicale, après la pause estivale. Tout d'abord une petite déception, car le bilan de notre fête de la musique est mitigé, tant au niveau finances que sur le plan de la participation du public, ce qui est sans doute encore pire ! La date était-elle un peu tardive ? Trop de fêtes programmées en juin ? Le bureau s'interroge sur la formule et les suggestions seront les bienvenues.

En tout cas, la saison pédagogique redémarre, avec cette année l'accueil d'un nouveau professeur de piano, Marguerita Marsoubian, qui remplace Olivier Gardien. Le reste de l'équipe est inchangé et notre effectif d'élèves reste stable malgré le départ de la génération de bacheliers à laquelle on souhaite plein de réussite... et de continuer la musique plaisir.

Les prochaines dates à retenir : le 15 et 16 novembre pour un bientôt classique Salon du vin et de la musique organisé par les Charpichons de Noyarey et ponctué d'animations assurées par la société de musique. Le 31 janvier, notre soirée dansante sera animée, entre autres, par les Carltons, qui avaient mis le feu à la salle des fêtes l'an dernier et comptent bien récidiver... A vos tablettes donc... et commencez à cirer les santiags et le perfectò !

Les P'tits Nuces

Cette nouvelle année scolaire a démarré avec une action capitale pour les P'tits Nuces : la réouverture de la 3^e classe de l'école maternelle. Une classe avait été fermée début juillet suite à une baisse d'effectifs. Grâce à la mobilisation de l'association, des parents, de la mairie et le soutien des Nucérétains (via une pétition), nous avons obtenu la réouverture de cette classe.

Ce type d'action illustre parfaitement les principes fondamentaux de notre association. Nous voulons offrir à nos enfants l'égalité des chances et faire en sorte que l'école maternelle ouvre les bases de l'apprentissage nécessaires à leur bon développement. L'association a pour objectif de veiller à ce que leurs conditions de travail soient les meilleures possibles.

Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus dans nos différentes démarches et plus particulièrement Monsieur le Maire et Gisèle Frier, conseillère déléguée aux écoles.

Toute l'année l'association soutient les projets pédagogiques de l'équipe enseignante : sorties, spectacles... Elle organise également diverses actions pour participer à la vie du village comme l'animation d'un atelier « lampions » ou la vente de biscuits, de brioches pour assurer le financement des divers projets pédagogiques. Nous œuvrons également, en partenariat avec le Sou des Ecoles et les parents d'élèves de primaire, pour la réalisation de manifestations communes : Fête du village, Carnaval, Fêtes des écoles... Mais l'association ne peut vivre que si les parents la font vivre... Alors, pour que nous puissions tous ensemble, leur transmettre le goût d'apprendre et leur construire de merveilleux souvenirs qui les accompagneront jusqu'à l'âge adulte, rejoignez-nous vite !

**Les parents de l'association
Le bureau**



L'été des Petits Malins

Durant la période estivale, les Petits Malins ont proposé à tous les enfants de 3 à 11 ans des communes de Veurey-Voroize, de Noyarey et des alentours, de nombreuses activités. Le centre de loisirs traditionnel (appelé maintenant « accueil de loisirs ») a fonctionné durant 6 semaines et sur deux jours isolés du fait du calendrier des vacances. Chaque semaine était consacrée à des activités liées à un thème tel l'univers souterrain ou le peuple des cabanes. Les nombreuses sorties organisées ont rencontré un vif succès. Trois séjours ont également été proposés. Le premier s'est déroulé début juillet en Ardèche autour du Quad karting avec 18 enfants encadrés par 3 animateurs. Le deuxième était une nouveauté pour tous puisque itinérant, avec un chariot western tiré par un cheval. Le groupe s'est déplacé de village en village dans le département de l'Aveyron du 19 au 26 juillet. Un séjour fatiguant mais très riche sur le plan des rencontres et de la vie de groupe. Le dernier s'est déroulé dans le Vercors fin août, sous la forme d'une rando bivouac de 3 jours avec un petit groupe d'enfants accompagné de 4 adultes et surtout de 5 ânes. Les enfants ont dormi sous la tente, et participé à une veillée conte sous un tipi. Tous les enfants ayant participé à ces activités, soit 201 enfants, se sont réunis avec leurs parents autour de l'équipe des Petits Malins et des membres du bureau pour la fête de fin d'été le 29 août. Une soirée conte a conclu nos activités d'été. Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis la belle réalisation de ces vacances d'été 2008.

Mais les Petits Malins ne s'arrêtent jamais (ou presque !) puisque depuis début septembre « l'accueil de loisirs » fonctionne en périscolaire, matin et soir, et durant les mercredis. Et nous sommes déjà en phase de préparation pour les futures activités des enfants et des jeunes.

Le Directeur, Paul Arnoux

Club d'échecs

Le club ouvert à tous, jeunes et adultes, se retrouve à la salle des associations à Saint-Jean le mercredi de 16h à 20h et les 1^{er}, 3^e, et 5^e samedis de chaque mois. Pour tous renseignements, contactez Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40.

Le Sou des écoles

Cette nouvelle année scolaire s'annonce très riche en événements, en organisation, en rassemblements, en activités et donc en plaisir. L'idée, exprimée lors du relais associatif, de rassembler le plus grand nombre d'entre nous autour des manifestations organisées par les associations, devrait faire son bonhomme de chemin, et donc nous amener à organiser de façon différente les choses tout en gardant nos domaines de prédilection et notre raison d'être : organiser des activités extrascolaires pour les enfants et participer au financement des sorties scolaires !

Il nous appartient à nous parents :

- de participer à ces moments de vie associative en donnant un peu de notre temps ;
- d'aider à la construction d'événement en supportant le lancement des activités ;
- d'étonner en apportant de nouvelles idées ;
- de participer activement et positivement en donnant notre avis... Bref, d'être présents.

A l'heure de la rédaction de cet article, le nouveau bureau n'est pas encore élu, mais je souhaite vivement que les membres du Sou, anciens et nouveaux participent activement à la vie du village en assurant la pérennité de nos actions et le dynamisme de notre association. Notre engagement vis-à-vis des enfants est trop important !

Pour le Sou, Pierre-Damien Berger

Fnac Veurey-Voroize

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Comme le stipule ses statuts, elle est indépendante à l'égard des pouvoirs publics et de tout parti politique. Elle regroupe 371 121 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux. Peuvent adhérer, tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

Ses buts :

- Défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1952-1962).
- Agir en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie. L'action prépondérante de la FNACA a déjà permis l'obtention de la reconnaissance de la qualité de combattant et l'attribution de la carte de combat tant aux anciens d'Afrique du Nord (9 décembre 1974) ainsi que la reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie (18 octobre 1999).

Le Comité Noyarey/Veurey compte actuellement 50 adhérents dont 45 ont la carte des combattants. Nous assistons à toutes les manifestations aux morts avec dépôts de gerbe et à divers congrès des anciens combattants. La présidence est assurée par Robert Boyat, René Carrel et Jean-Pierre Giganti étant respectivement secrétaire et trésorier.



Naissances

Martin GARREAU

27 mai 2008

Steeven Joachim GUIMARAIS

26 mai 2008

Tissiano Jérôme DI CENTA-BEAUDIER

30 mai 2008

Matthias Jacques Jean VERNISSE

25 juillet 2008

Sacha Milo COLOMBO

5 août 2008

Jayson BILLIARD

14 août 2008

Méloé Martine Félicia SCHIAVON

19 août 2008

Mariages

Damien Sylvain SESTIER et Laurie Natacha Elodie MORIN
Le 14 juin 2008

Eddy Pierre Jean-Marc QUERCIA et Nelly Annie Andrée JANIN
Le 21 juin 2008

Christian Serge RABEDAORO et Stéphanie CHAN
Le 12 juillet 2008

Florent François Denis Marie PLATTARD et Isabelle Véronique ROHON
Le 12 juillet 2008

Yannick Guy Maurice BODART et Géraldine Marie-Andrée GABET
Le 30 août 2008

Décès

Pierre Henri Louis VIGNON
20 juin 2008

Paul Eugène Joseph FAURE
6 juillet 2008

Paule Joséphine CŒUR veuve FAURE
25 juillet 2008

Permis de construire

SCHEIDT Bertus Kees

4, lotissement des Fées
chemin du Poyet
PC 38 281 08 20005
Construction d'un auvent
Déposé le 29/02/08
et complété le 16/04/08
Accordé le 02/07/08

OPAC 38 représenté par GAILLARD Dominique

Rue du 19 mars 1962
(ancienne école)
PC 38 281 08 20007
Réhabilitation de l'ancienne école
en 6 logements et 4 garages
Déposé le 11/03/08
Complété le 21/04/08 + 31/3/08
Accordé le 17/06/08

ZAMPESE François
7, lotissement Les jardins de Noyarey
PC 38 281 08 20011
Construction d'un abri de voiture
Déposé le 22/04/08
Refusé le 20/06/08

SCI la Financière île Cordée

70 rue du Vercors
PC 38 281 08 20012
Construction de 2 bâtiments de
stockage de pièces mécaniques
Déposé 28/04/08
Complété le 11/06, 19/06
et le 17/09/08
Accordé le 22/09/08

ATELIER GRÖLL

Lieu dit Saint Jean
PC 38 281 08 20013
Construction de 6 habitations
individuelles groupées R+1
Déposé le 04/06/08
Refusé le 07/07/08

SCI JM Noyarey représenté par CUPANI Joachim

ZAC du Ruisset
PC 038 281 07 2002-1
Modification de l'implantation

du bâtiment et aspect extérieur

Déposé le 01/07/08

Refusé le 30/09/08

MASIA Pierre

229 chemin des Bauches
PC 38 281 07 F 1008
Modification de l'aspect extérieur
Déposé le 16/07/08
Complété le 22/07/08
Accordé le 19/09/08

Déclarations de Travaux

CLAVEL Olivier

19, lotissement les Vignes
DP 038 281 08 2 0019
Construction d'un garage
Déposé le 08/04/08
Dossier incomplet le 06/05/08
Complété le 04/07/08
Accordé le 31/07/08

MOLLARET Christophe

54 chemin des Noyers
DP 038 281 08 2 0026
Construction d'une piscine enterrée
Déposé le 22/05/08
Accordé le 20/06/08

CHAMBEROD Bernard

42 chemin Le Moiroit
DP 038 281 08 2 0027
Fermeture du portail actuel
et création d'une nouvelle entrée
sur le chemin du Meney
Déposé à le 10/06/08
Accordé le 07/07/08

CHAMBEROD Bernard

42 chemin Le Moiroit
DP 038 281 08 2 0028
Démolition de l'escalier
et du WC extérieur et remplacement
de la trappe d'accès au grenier
par une fenêtre abattante
Déposé le 11/06/08
Accordé le 09/07/08

LOPES MARTINS Antonio

80a chemin des Vignes
DP 038 281 08 2 0029
Installation d'une piscine hors sol
et édification d'une clôture
et d'un portail
Déposé le 10/06/08
Incomplet le 07/07/08
A classer sans suite le 07/10/08

MAZELIER Jean-Claude

538 chemin des Bauches
DP 038 281 08 2 0030
Extension de la dalle béton en vue
de la pose de dalle de sécurité autour
de la piscine et remplacement des
pavés de la terrasse
Déposé le 12/06/08
Accordé le 09/07/08

BOYAT Jean-Paul

31 chemin de la Vigne
DP 038 281 08 2 0031
Fermeture de l'auvent existant
sur 3 façades
Déposé le 12/06/08
Accordé le 09/07/08

GRONDEAU Fabrice

Les Veillères
DP 038 281 08 2 0032
Construction d'un abri de jardin
sans fondation
Déposé le 16/06/08
Accordé le 11/07/08

CHARREL Jean-Marie

159 chemin du Diday
DP 038 281 08 20033
Pose d'un abri de jardin
Déposé 02/07/08
Accordé le 30/07/08

MARTINS LOPES Antonio

80 a chemin de la Vigne
DP 038 281 08 20034
Edification clôture et pose portail
Déposé le 04/07/08
Accordé le 31/07/08

ZABATTA Laurent

442 rue Léon Porte
DP 038 281 08 20035
Réfection toiture et suppression velux
Déposé le 17/07/08
Accordé le 06/08/08

QUINCIEU Philippe

275 chemin du Meney
DP 038 281 08 20036
Réfection de la toiture et
création d'une ouverture
Déposé le 18/07/08
Accordé le 11/08/08

ZABATTA Laurent

442 rue Léon Porte
DP 038 281 08 20037
Réfection de la façade ouest
Déposé le 14/08/08
Refusé le 04/09/08

DEMAISON-MERMET Julien

690 avenue Saint Jean
Extension par transformation
de SHOB en SHON
Déposé le 29/08/08
Incomplet le 26/09/08
En cours d'instruction.

agenda

Octobre

25 - L'APJNV fête ses 10 ans. Soirée dansante à l'Espace Charles de Gaulle. Réservation auprès du service enfance-jeunesse : 04 76 59 73 74.

Novembre

15-16 - Salon des vins, de la gastronomie et de la musique dans la salle polyvalente de Veurey-Voroize. Samedi de 15h à 21h et le dimanche de 10h à 19h. Contact : Hervé Bernard-Guelle au 04 76 91 37 89 ou Béatrice Buccio au 06 75 00 40 06.

21 - Réception des nouveaux habitants. En mairie, à 18h30. Si vous êtes arrivé dans la commune après le 15 novembre

2007, inscrivez-vous en mairie avant le 1^{er} novembre afin d'être convié à cette manifestation.

Décembre

5-6 - Le Téléthon. Match handisport, animations diverses.

14 - Marché de Noël, Espace Charles de Gaulle de 10h à 19h.

La Pastorale des santons de Provence, un spectacle chanté et agrémenté d'une crèche vivante, organisé par le Comité des fêtes. A l'Espace Charles de Gaulle, à 14h30 et 17h. Tarif : 7 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Renseignements et réservations auprès d'Annie Henry au 04 76 53 84 45 ou 06 30 48 82 36.

27 Juin



Les lotissements du Ruisset célèbre la Fête des voisins. Organisée sous la houlette de Paulo Faure et Jean-Louis Vial, elle a réuni une trentaine de personnes, toutes générations confondues. Sur la photo, l'équipe femmes " dont la plupart ont confectionné les mets du repas...



Le Forum des associations attire un grand nombre de Nucérétais, tous motivés par la préparation de leur saison sportive ou culturelle.

24 Juillet



Le Tour de France et sa fameuse caravane passe à Noyarey dans le cadre de l'étape Bourg-d'Oisans-Saint-Etienne.



Ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 - Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
 - Le samedi de 8h30 à 10h30.
- Le service urbanisme est ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi.

Sécurité - Urgences

Mairie :	04 76 53 82 01
E-mail :	accueil@mairie-noyarey.com
Site internet :	www.mairie-noyarey.fr
Mairie astreinte :	04 76 53 92 59
Police municipale :	06 08 54 59 93
Services techniques :	04 76 53 84 53
	et 06 80 14 89 55
Gendarmerie de Sassenage :	04 76 27 42 17
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre anti poison :	04 72 11 69 11
Service de l'eau / La Sergadi :	04 76 33 57 35
Dépannage Gaz :	04 76 49 50 51
Électricité :	08 10 33 33 38
Réservation cantine :	04 76 53 73 74

Services publics

Assistante sociale :	04 76 26 36 18
École maternelle :	04 76 53 93 82
École primaire :	04 76 53 95 71
Cantine :	04 76 53 87 10
CCAS :	04 76 53 82 01
Bibliothèque :	04 76 53 91 17
La Poste :	04 76 53 95 40
La garderie des P'tits Bouts :	04 76 53 90 07
Les Petits Malins :	04 76 53 83 62
Le service jeunesse :	04 76 53 73 74
	et 06 85 05 11 03

Espace Santé

Médecin, Dr Granger :	04 38 02 06 84
	et 01 55 25 15 07
Podologue, M. Fortoul :	04 76 43 88 09
Orthophoniste, M ^{me} Le Gal-Redon :	04 76 50 60 29
Kinésithérapeute, M. Lejeune :	04 76 50 68 32
Reflexologue-Sophrologue, M ^{me} Mounier :	06 71 12 36 50
Infirmière, M ^{me} Faure :	04 76 53 81 26
EHPAD Résidence Les Vergers :	04 76 86 96 60
Cabinet dentaire :	04 76 53 92 36
Pharmacie :	04 76 53 91 15
Ambulance Belledonne :	04 76 53 52 07
S.O.S. Amitié :	04 76 87 22 22
S.O.S. Familial :	04 76 87 60 93

Transport à la demande SEMITAG 04 76 20 66 33

Taxi 04 76 53 94 37
et 06 79 30 36 98

Correspondants du Dauphiné Libéré

Sophie Dupisson : 06 10 17 44 26

Horaires de la déchetterie intercommunale de Sassenage - Noyarey

• De mai à octobre : 04 76 26 35 67
Lundi, mercredi et vendredi : de 14h30 à 19h.
Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

• De novembre à avril :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h30 à 18h.
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.
Samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Permanences juridiques

Elles se déroulent en mairie sur rendez-vous, contactez l'accueil au 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Françoise Colinet, sur rendez-vous en mairie.

Services